supposerait donc celle de la négation, conformément à la hiérarchie de Togeby. Mais on pourrait tout aussi bien invertir les termes en changeant la dernière phrase: «Le facteur négation ne joue qu'en dehors de l'impératif, non avec l'impératif». L'emploi du subjonctif avec négation n'a aucun caractère absolu qui permettrait d'en faire le premier degré hiérarchique: je n'imagine pas qu'elle a pu vieillir (Cabanis, Le Bonheur du jour 181) et 7 autres exemples de ce type dans mon corpus.

Il en est de même de supposer et admettre. Dans mon exposé, la question d'une comparaison entre les deux types d'influence modale ne se pose pas parce que j'ai traité l'influence des constructions négatives séparément (et c'est là une des raisons pour lesquelles j'ai décidé d'effectuer la séparation), mais si l'on s'oppose à cette opération, je suis persuadé qu'il faut faire passer le flexif avant la négation.

Le grand problème quand on veut établir une telle hiérarchie est justement de trouver une formule qui convienne à tous les cas. Il faut s'attendre, avec la découverte de chaque nouveau détail, à une modification de la hiérarchie. On regrette d'autant plus que Togeby ne fasse pas état, dans la sienne, de deux facteurs dont il mentionne l'importance dans son exposé: le gérondif (admettre) et les verbes modaux (dire). Cette absence rend malaisée une appréciation de la hiérarchie de Togeby, surtout parce qu'on ne voit pas bien où il placerait les deux facteurs.

Gerhard Boysen

Kurt Baldinger, avec la collaboration de Jean-Denis Gendron et Georges Straka: Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF), 1^{er} fasc. contenant G-Garder, Québec-Tübingen-Paris, 1971. XXXI pp. + 152 col.

L'ancienne langue française est assez bien fournie en dictionnaires. Sans compter les dictionnaires d'un seul volume comme celui d' A. J. Greimas (Paris, 1969), il y a le grand Godefroy, le Tobler-Lommatzsch et le FEW du regretté W. v. Wartburg, et voici le premier fascicule du nouveau Dictionnaire étymologique de l'ancien français, qui est rédigé par une équipe établie à Québec et à Heidelberg présidée par MM. Kurt Baldinger, Jean-Denis Gendron et Georges Straka.

Deux faits surtout rapprochent le DEAF au Gdf et au TL en le distinguant du FEW: il ne comprend que l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle (le Gdf va plus loin), et il ne range pas les mots sous leur étymon mais sous la forme qu'ils ont en ancien français (d'autre part il range les mots dérivés sous le mot de base: il faut chercher gaaing et regaaignier sous gaaignier).

A part ces faits, le DEAF ressemble plus au FEW qu'au Gdf et qu'au TL, et c'est la dépendance du FEW, dont les volumes contenant les lettres A-F sont en train d'être refaits, qui explique que le DEAF commence par la lettre G. De même que le FEW, mais contrairement au Gdf et au TL, le DEAF ne donne pas normalement des citations complètes, sauf dans les cas douteux, mais seulement des locutions plus ou moins figées (du type gaaignier son pain); il faudra donc toujours avoir recours au Gdf et au TL pour trouver des citations complètes.

En effet, le DEAF veut être un dictionnaire linguistique comme le FEW, plutôt qu'un dictionnaire philologique comme le Gdf ou le TL. En disant cela, on pense

surtout à «la filie ion génétique des formes et des sens» (p. XVII), on pense moins à la morphologi. Nous proposons à la rédaction du DEAF de prendre celle-ci en considération c'; deux façons. (1) Pour les mots dont la flexion n'est pas tout à fait régulière, on lourrait indiquer les formes intéressantes, comme le fait parfois le TL, mais d'u le façon plus complète; ceci fait peut-être déjà partie des intentions de la rédactior (2) Comme tous les dictionnaires, le DEAF enregistre les verbes sous leur infinit det les substantifs et les adjectifs sous leur forme à désinence zéro, même si ces for les ne sont pas attestées. Ce principe est sans doute pratique pour l'usager, et nous e proposons pas de l'abandonner. Mais dans les cas où la forme de l'entrée n'est p s attestée, on pourrait l'indiquer par un astérisque en ajoutant quelles sont les for nes effectivement attestées. Ce principe aurait d'ailleurs l'avantage de faciliter le dé oilement des mots fantômes. Si le FEW 17.522b n'avait pas mis les infinitifs nor attestés warzer, warger, mais les subjonctifs attestés warge, warzent, il aurait été pl s facile d'attribuer ces formes à l'infinitif warder, garder (DEAF, p. XIX). Et si le DEAF col. 99 n'avait pas mis l'infinitif non attesté gandier, mais la seule forme ttestée avec son contexte: Et cele s'est mout desfandue Et gandia quanqu'ele pot (Chrestien, Perceval 705 var., TL IV 85.21), il aurait été facile de lire Et gandi (parfait de gandir) a (prép.) quanqu'ele pot (pour cette dernière expression, voir TL II 33.4-11). En effet, pour les mots hapax ou très rares, il est utile d'avoir le contexte; aussi le DEAF le cite-t-il souvent dans ces cas.

Un des mérites du DEAF est de bien présenter les problèmes et d'inciter ainsi à chercher des étymologies nouvelles ou à soumettre des étymologies anciennes à une nouvelle critique. Voici donc quelques observations.

Le substantif g(u)aif 'chose réclamée de personne, épave' (aussi choses gaives = choses estraieres) est attesté en anglonormand depuis 1190 (le DEAF col. 33 écrit 1790, faute d'impression), dans des textes latins écrits en Angleterre depuis 1223 et en anglais (waif) depuis 1377 (ici il remplace une expression anglo-saxonne comme giemeléas (ou gý-) feoh). A ce substantif correspond le verbe transitif guaiv(i)er 'bannir, renoncer à ses droits sur' (attesté depuis env. 1213) et le moyen anglais weiuen, waiuen 'écarter' (attesté depuis 1297). D'après l'hypothèse courante, que suit le DEAF, le substantif français g(u)aif serait emprunté au norrois veif, que le dictionnaire norrois de Cleasby et Vigfússon traduit par 'anything flapping or waving'. Deux arguments s'opposent pourtant à cette hypothèse: (1) La diphtongue scandinave ei, qui devient e en vieux danois, et qui provient de ai en germanique primitif, devient ei ou e, mais non pas ai, en ancien français (R. P. deGorog, The Scandinavian Element in French and Norman, New York, 1958, p. 54), tandis qu'elle devient ei ou ai en moyen anglais (Erik Björkman, Scandinavian Loan-Words in Middle English, Halle, 1900, p. 36-63). (2) Le substantif norrois est trop rare et la définition qu'en donne le Cleasby-Vigfússon est trop douteuse pour qu'on puisse y fonder une étymologie. On n'en connaît en effet, semble-t-il, que deux exemples médiévaux, dont aucun n'a le sens du substantif français et anglais: sels veifar 'nageoires d'un phoque' (au début de la loi ecclésiastique du Borgarting, dans Norges gamle Love I, Christiania, 1846, p. 339), et had sylfur tel eg vera a vandar veifi (Heiòarviga saga, p. p. Kålund, Copenhague, 1904, p. 58, cp. ib. p. 113, et cp. 1'éd. de Sigurður Jónsson et Guðni Jónsson, Íslenzk fornrit III, p. 258), litt. 'je considère cet argent comme étant au veif de la canne (vöndr)', c.-à-d. 'comme disparu' (il s'agit d'argent volé). La définition du Cleasby-Vigfússon, citée plus haut, est fondée

sur les sens du mot en islandais moderne et aussi peut-être sur le sens du verbe norrois veifa 'jeter, lancer', mais elle reste très douteuse, et elle n'a pas été reprise par les dictionnaires norrois postérieurs. Quoi qu'il en soit, l'emploi assez précis du substantif en français et en anglais n'est pas attesté pour le substantif scandinave. Il est possible que celui-ci l'ait eu à l'époque des vikings pour être remplacé par d'autres mots, dont fund(r), fynd(r) (voir Norges gamle Love V, Christiania, 1895, p. 215; voir aussi Kulturhistorisk Leksikon for Nordisk Middelalder III, Copenhague, 1958, 310 sous Driftefa, et VI, ib., 1961, 604 sous Hittegods, avec renvois), mais rien ne nous force à le supposer, puisque de toute façon le substantif français ne peut pas provenir directement du scandinave à cause de la diphtongue. Si la racine du mot français et anglais est d'origine scandinave (ce qui n'est pas sûr), ce n'est donc pas le substantif veif, mais c'est plutôt le verbe veifa qui a traversé la Mer du Nord. Le verbe anglonormand guaiv(i)er ne peut pas provenir directement de veifa pour la raison phonétique indiquée plus haut. Mais le scandinave veifa a pu devenir weiuen, waiuen en moyen anglais (Björkman, p. 60), et le verbe anglonormand a pu en être emprunté, bien qu'il soit attesté plus tôt que le verbe anglais. Dans ce cas, le substantif anglais et français doit être un dérivé postverbal à suffixe zéro. Cette dérivation a-t-elle eu lieu en français pour passer ensuite en anglais, ou inversement? Cela est difficile à dire. Le fait que le substantif n'est attesté en anglais que presque deux cents ans après le premier exemple français est un argument pour penser que la dérivation a eu lieu en français, et c'est en effet l'hypothèse courante que le substantif anglais a été emprunté au français. Mais il a pu exister en anglais parlé bien avant le premier exemple écrit conservé, et en français, les substantifs postverbaux à suffixe zéro désignent rarement des choses concrètes qui résultent de l'action. Quoi qu'il en soit, l'ancien français n'a probablement emprunté ni le substantif ni le verbe au scandinave, mais il a emprunté le verbe à l'anglais (qui, lui, l'a emprunté au scandinave), et peut-être le substantif aussi. Tout ceci à condition que notre famille de mots français et anglais ne remonte pas à une langue germanique continentale, qui aurait gardé l'ancienne diphtongue ai: quel est en effet le rapport entre notre substantif et le lombard waif 'terrain vacant' (sur celui-ci, voir P. F. Ganz dans Zeitschrift f. deutsches Altertum u. deutsche Literatur 87, 1956-7, 251-2)?

Pour gachon/guathon' quart ou sixième d'un boisseau (de froment)' (FEW 23.219a), le DEAF (col. 19) suggère qu'il faudrait chercher un étymon germanique (nordique ou anglo-saxon) en w-. Les vieilles langues scandinaves connaissent deux mots en v- pour mesurer du froment, tous les deux utilisés en Norvège: vætt/vétt 'de 37 à 111 kilos' et vág 'de 18 à 24 kilos' (Maal og Vægt, réd. Svend Aakjær, = Nordisk Kultur XXX, Stockholm, 1936, p. 154). Ce ne sont pas là des étymons très probables: on voit mal comment ils seraient devenus g(u)achon (ou -th-), et il y a des difficultés sémantiques aussi, puisque les mots norvégiens désignent des poids, non des mesures de capacité comme le mot normand, si la définition de celui-ci est juste, et ils désignent des quantités bien plus grandes qu'un quart de boisseau. Il faut donc chercher dans d'autres langues germaniques; nous proposons l'ancien saxon wâgi, wêgi 'récipient', attesté dans Heliand 2043 et 5474 (= l'anc. anglais wæge, n.). -En parlant des mesures de grain d'étymologie inconnue, observons que melle (FEW 23.218b) a été emprunté, probablement, au mot germanique qui est représenté dans le moyen bas allemand mêle 'auge' (et dans le norrois mælir 'mesure de capacité de céréales, etc.').

Le mot gal, mesure de laine (FEW 23.223a, DEAF col. 62), est probablement à rapprocher de galoxina 'beide hande voll' (FEW 4.48).

Le mot wandenges 'gamaches, guêtres' (FEW 21.523b, DEAF col. 97) a été emprunté au scandinave vindingar, même sens (voir les dictionnaires norrois de Fritzner et de Jan de Vries, avec renvois), ou plutôt à son correspondant en ancien bas allemand. On ne voit pas d'ailleurs pourquoi le DEAF a reconstruit une forme francienne non attestée avec g-, sans même ajouter d'astérisque; ceci est contraire au principe formulé dans l'introduction, p. XXI.

'Teisiez', dist Renart, 'ne ganlez!' (Renart, éd. Martin VIII 34, éd. Roques 9122, DEAF col. 100). Ce dernier verbe n'est pas un hapax, puisqu'il est identique à tu gambles dans le fabliau Du Segretain ou du Moine (Montaiglon et Raynaud V 127, FEW 16.281n1). Il n'a rien à faire avec le lat. gannire ni, au moins directement, avec l'anc. fr. jangler, mais il est dérivé du mot germanique représenté par le moyen haut allemand gamel 'jeu, plaisanterie' (le verbe correspondant est très rare en moyen haut allemand; cf. l'anglais to gamble, qu'on considère comme «a dialectal survival of an altered form of ME. gamene-n, OE. gamenian» (OED), mais qui pourrait être emprunté au picard ou à une langue germanique continentale).

Dans ce qui précède, nous avons discuté surtout l'origine de quelques-uns des mots du premier fascicule du DEAF. Mais dans le dictionnaire ces problèmes préhistoriques ne jouent pas un rôle plus important que la description des mots attestés, de leurs emplois et de leurs dérivés. C'est bien un dictionnaire de l'ancien français, et il sera indispensable pour ceux qui étudient cette langue, bien qu'il ne remplace pas le Gdf, le TL, le FEW.

> Povl Skårup ÅRHUS

Linguistique

Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 publiées par Roch Valin. Klincksieck - Paris. Les Presses de l'Université Laval - Québec. Al. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I 1971. B2. Psycho-systématique du Langage. Principes, méthodes et applications I 1971.

Les travaux publiés de Gustave Guillaume ne représentent qu'une faible partie du voiume de ses écrits. A sa mort, il a laissé à M. R. Valin une masse de soixante mille feuillets qui constitue le Fonds Gustave Guillaume de l'Université Laval. Ce sont ces papiers que M. Valin a décidé de publier, assisté d'autres disciples du maître, parmi lesquels des guillaumiens avoués, MM. Moignet, Molho Stéfanini et Imbs, et deux linguistes un peu à l'écart des conceptions guillaumiennes, mais qui reconnaissent volontiers leur dette à l'égard de Guillaume, MM. Pottier et Wagner. Les inédits de Guillaume ont été classés en deux séries, qui s'enrichiront de plusieurs autres volumes. Le principe de la répartition est révélé par M. Valin dans l'avertissement du premier volume de la série A: la première moitié des papiers de Guillaume est constituée des cours professés à l'Ecole des Hautes-Etudes de 1938 à 1960, soigneusement classés, et le plus souvent entièrement rédigés; la seconde, qui contient des essais entièrement rédigés, est surtout composée d'ébauches et de brouillons, parfois